

CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

ANTENNE AIN

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN

ANTENNE DROME-ARDECHE

8, allée du Château
07200 VOGUE

CONTACT

Vincent Raymond

Chargé de projets
au Cen Rhône-Alpes
vincent.raymond@espaces-naturels.fr
Tél : 04 75 36 32 30

Les zones humides garantes de notre avenir !

Chaque année depuis 1997, la Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février pour commémorer la signature de la Convention RAMSAR sur les zones humides. « Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durables », le thème de cette 19^{ème} édition, est l'occasion de rappeler l'importance de ces espaces pour le développement durable de nos territoires.

Des services indispensables à notre bien-être

Soumises à différentes pressions, plus de 70% des zones humides ont aujourd'hui disparu en France.

Epuration de l'eau, atténuation des crues, soutien d'étiage, approvisionnement (agriculture, eau...), services culturels et sociaux (loisirs, paysages), réservoir de biodiversité... elles fournissent des biens précieux, contribuant ainsi au développement et au bien-être des sociétés humaines.

La richesse et la diversité des bénéfices apportés par ces milieux sont étroitement liées à la qualité et au bon fonctionnement des écosystèmes. Prendre soin de ce patrimoine commun en péril, c'est donc garantir l'avenir !

Une mobilisation pour préserver les zones humides

Au cœur des territoires, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes recherche la mobilisation et l'implication volontaire de tous pour une préservation des zones humides. De nombreux projets ont ainsi vu le jour, avec l'appui de l'Agence de l'Eau, la Région Rhône-Alpes et le Département de la Drôme :

- **Dans le Diois, au niveau de la zone humide des Nays**, sur la commune de Saint-Roman-en-Diois, la municipalité et le Syndicat de rivière de la Drôme mènent avec les propriétaires et usagers, un projet pour préserver et valoriser un espace remarquable croisant des enjeux de biodiversité, de ressource en eau et d'accueil du public ! Un équilibre doit donc être recherché afin de maintenir une zone humide fonctionnelle en bon état, qui puisse rendre des services au territoire.
- **Au niveau des îles du Rhône**, la commune de Chateauneuf-du-Rhône a engagé une réflexion pour préserver et valoriser de manière durable les milieux alluviaux façonnés par le fleuve Rhône et les activités depuis des décennies. Elle souhaite ainsi, en concertation avec les acteurs locaux, conforter un espace de nature tout en s'appuyant sur ces patrimoines afin de les valoriser et les faire découvrir à la population locale et aux touristes, dans le cadre d'un projet de développement local.
- **Sur les bassins versants de l'Herbasse, de la Joyeuse, du Chalon et de la Savasse (Drôme des collines)**, les collectivités locales, en partenariat avec leurs partenaires, ont finalisé un inventaire complémentaire des zones humides. L'analyse de ces inventaires a permis de mettre en évidence des secteurs prioritaires, qui feront l'objet d'actions de restauration, de préservation et de valorisation portées par les acteurs locaux. Ce travail a été l'occasion d'aboutir à une vision partagée des enjeux de zones humides sur un territoire et d'engager une dynamique collective pour les préserver !

CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

ANTENNE AIN

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN

ANTENNE DROME-ARDECHE

8, allée du Château
07200 VOGUE

CONTACT

Vincent Raymond

Chargé de projets
au Cen Rhône-Alpes
vincent.raymond@espaces-naturels.fr
Tél : 04 75 36 32 30

N'hésitez pas à nous solliciter pour en savoir plus et découvrir d'autres projets !

Contact : Vincent Raymond, chargé de projets au Cen Rhône-Alpes
vincent.raymond@espaces-naturels.fr – 04 75 36 32 30

Avec l'appui de l'AERMC, de la REGION Auvergne Rhône-Alpes et du DEPARTEMENT de la DROME



AUVERGNE – Rhône-Alpes*

** Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.*



Cen Rhône-Alpes... Agir ensemble, c'est notre nature !

Par son approche concertée et son ancrage territorial, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 25 ans pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il favorise l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels et apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.

Les activités du Cen RA en Drôme sont soutenues par l'AERMC, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Drôme.

Pour en savoir plus : www.cen-rhonealpes.fr / www.reseau-cen.org